



STOP SUICIDE

Pour la prévention du suicide des jeunes

LA MÉDIATISATION DU SUICIDE DANS LA PRESSE ÉCRITE ROMANDE : RAPPORT 2013

INTRODUCTION

Avec ce deuxième rapport sur la médiatisation du suicide dans la presse écrite romande, STOP SUICIDE poursuit un travail de veille et d'analyse commencé en 2011. En observant la façon dont la presse romande informe sur le suicide, notre but est de **déterminer en quoi les médias romands sont incitatifs ou au contraire préventifs face au risque suicidaire**. C'est également un moyen de suivre, dans le temps, l'évolution du discours médiatique sur le suicide et de dégager des tendances. En plus d'un panorama du traitement médiatique du suicide en 2013, ce rapport donne des pistes de réflexion concrètes aux journalistes qui souhaitent mieux informer sur le suicide.

Effet incitatif, effet préventif

La recherche montre que le traitement médiatique du suicide risque d'inciter d'autres passages à l'acte. C'est ce qu'on appelle l'« **effet Werther** », en référence à une vague de suicides de jeunes hommes au 18e siècle suite à la publication du roman de Goethe *Les souffrances du jeune Werther*.

L'exposition à une information sur le suicide, a fortiori répétée, peut être un facteur de risque suicidaire. A court terme, les médias peuvent réactiver des pulsions suicidaires chez des personnes déjà très fragiles. A plus long terme, l'information peut aussi influencer la manière dont les individus se représentent le suicide. **Décrire une méthode, évoquer un lieu précis ou glorifier un acte de suicide augmente l'effet Werther.**

À l'inverse, informer sur le suicide peut avoir un effet préventif. Ce mécanisme est appelé l'« **effet Papageno** » du nom du protagoniste de l'opéra *La flûte enchantée* de Mozart, un oiseleur qui croit avoir perdu son amour. Au moment où il décide de se pendre, trois jeunes garçons l'en empêchent et l'invitent à envisager une autre voie que le suicide. **Parler du processus suicidaire, de résilience, des ressources d'aide augmente l'effet Papageno.**

Méthodologie

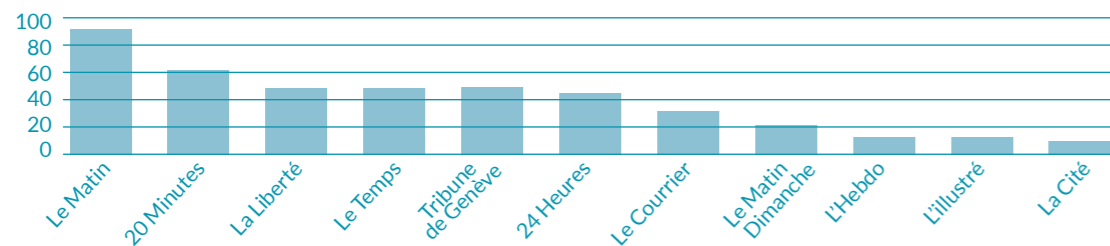
- Période d'analyse : année 2013.
- 400 articles de 11 médias romands analysés : 7 quotidiens (20 Minutes, La Liberté, Le Temps, La Tribune de Genève, 24 Heures, Le Courrier, Le Matin), 3 hebdomadaires (Le Matin Dimanche, L'Hebdo, L'Illustré) et un bimensuel (La Cité).
- Méthode : lecture au fil de l'eau, recherche via l'outil Swissexpress, recherche par moteurs de recherche et agrégateurs, grille d'analyse synthétique (analyse quantitative et qualitative).
- Articles pris en compte : tous les articles où le mot-clé «suicide» apparaît au moins deux fois et lorsqu'un suicide fait l'objet d'une brève ou d'une dépêche (AFP, ATS, etc.).
- Articles non pris en compte : articles sur l'assistance au suicide, les attentats-suicide, les usages métaphoriques du suicide («suicide politique» par ex.), les chroniques littéraires.

LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DU SUICIDE EN 2013

Chiffres et tendances

- En 2013, nous avons passé en revue **400 articles** provenant de 11 médias romands.
- Par rapport à 2012, le nombre total d'articles sur le suicide a **augmenté (+35 %)**. Nous manquons encore de recul pour savoir si cette hausse est liée aux affaires qui ont marqué l'actualité (en particulier les suicides de personnes connues) ou à l'amélioration de nos outils de recensement.
- Comme en 2012, les quotidiens « **Le Matin** » et « **20 minutes** » restent les quotidiens totalisant le plus d'articles sur le suicide.

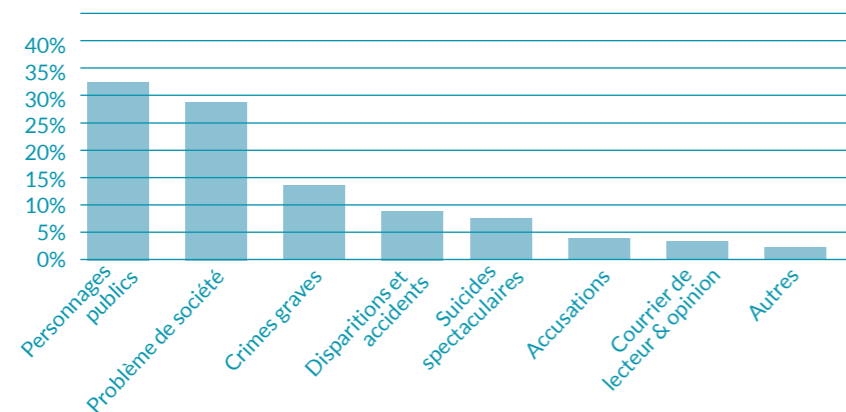
Quels médias parlent du suicide ?



Quel est l'intérêt public des cas de suicide médiatisés ?

Les rédactions et journalistes ont choisi de médiatiser des suicides selon différents critères, en premier lieu celui de l'intérêt public.

Cas de suicide médiatisés



Nous pouvons classer les articles en 7 catégories, de la plus récurrente à la plus rare :

1. **Un tiers** des articles recensés informe sur le suicide d'un **personnage public**. Le degré de célébrité et le rôle public de la personne ne sont pas toujours avérés. C'est le cas par exemple de l'infirmière de Kate Middleton ou de l'ex-femme de Bertrand Cantat qui sont liées à des personnalités mais n'en sont pas elles-mêmes.
2. **28%** des articles traitent le suicide comme un **fait de société** ou l'**indicateur d'un problème non résolu**. Le fait que la personne soit très jeune, que les circonstances soient dramatiques ou qu'il y ait un cas de harcèlement soulève des questions de société dont les journalistes parlent.
3. Dans **14%** des cas, le suicide est lié à des **crimes graves, avérés ou suspectés**. Il s'agit souvent d'homicides-suicides dans des contextes de violences familiales.
4. Les motifs, la méthode, les circonstances ou le sauvetage du suicide sont particulièrement **spectaculaires** ; le suicide est **mis en scène en public** ou a lieu dans un **lieu public**. En 2013, les médias suisses ont beaucoup relayé des cas d'immolation survenus en Europe.
5. Des **disparitions ou accidents acquièrent une dimension publique**. Par exemple, dans le canton de Zoug, la disparition d'une jeune femme de 20 ans a mobilisé les réseaux sociaux et la presse danoise.
6. Le suicide est lié à des **accusations** ou à une **rumeur**. Par exemple, Pierre Wauthier, cadre à Zurich Assurances, a laissé une lettre posthume où il accuse son employeur d'être responsable de son suicide, ce qui a déclenché une enquête.

Qui se suicide dans les médias : quidam ou personnage public ?

Les 2/3 des articles recensés évoquent le suicide d'une personne inconnue ou d'une catégorie de population (âge, origine nationale, etc.).

1/3 des articles concernent une personne connue.

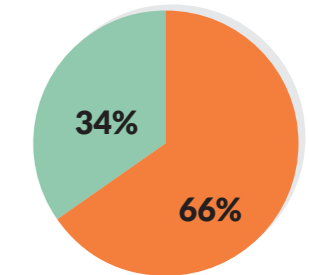
En 2013, les suicides de **Carsten Schloter** (directeur de Swisscom) et de **Pierre Wauthier** (cadre du groupe Zurich Assurances) ont marqué l'actualité suisse et économique de tous les médias.

La tentative de suicide de **Paris Jackson** a fait couler beaucoup d'encre, en particulier dans le « 20 minutes » et « Le Matin ». Le reste des articles traitent entre autres de la mort « mystérieuse » de **Boris Berezovski**, un oligarque russe, du geste spectaculaire de **Dominique Venner**, intellectuel français s'étant suicidé avec une arme à feu devant l'autel de la Cathédrale Notre-Dame à Paris, ou encore du suicide d'**Olivier Metzner**, un avocat français réputé.

75% des sujets des articles recensés sont **des hommes**.

Qui se suicide dans les médias (1)

- Sujet inconnu ou groupe
- Personnages publics



Les comportements suicidaires les plus médiatisés : les suicides suivis de décès

Comme en 2012, les médias abordent moins la question du processus suicidaire (pensées et crise suicidaires), qui concerne pourtant beaucoup plus d'individus, que celle du **suicide**.

Bien que les tentatives de suicide sont généralement plus nombreuses, les passages à l'acte ayant mené au décès sont surreprésentés dans les médias (suicides et homicides-suicides). Ces actes, généralement violents, survenus dans la sphère publique au moyen de méthodes létales (comme les armes à feu), sont en majorité le fait d'**hommes**. En effet, les hommes se suicident plus, tandis que les femmes font plus de tentatives de suicide.

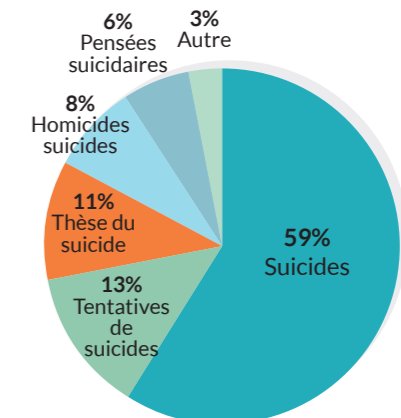
Sur la totalité des articles, seuls deux articles (moins d'un pourcent) concernent le suicide des **personnes âgées** alors qu'en Suisse par exemple, 39% des personnes suicidées ont plus de 60 ans.

Quant aux suicides des **jeunes**, en fait bien moindre en proportion, s'ils génèrent bien entendu une grande émotion et reflètent un réel problème de société, la couverture de cas spectaculaires impliquant des suicides ne devrait pas donner l'impression qu'ils sont en hausse. Par exemple, en Suisse, l'importance du cyber harcèlement serait au contraire surestimée dans ces passages à l'acte.

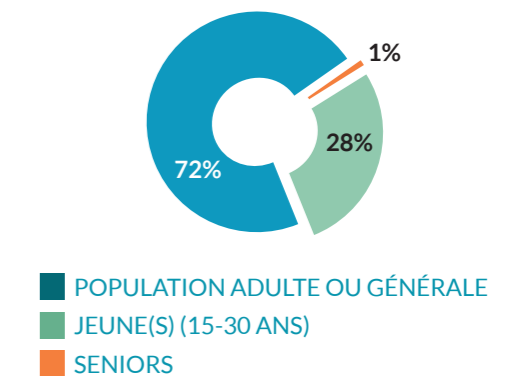
De façon générale, la parole des personnes directement concernées par une tentative de suicide ou des pensées suicidaires est très peu présente dans les médias.

Par rapport en 2012, le nombre d'articles sur **des personnes qui ont eu des pensées suicidaires sans être passées à l'acte** a **augmenté**. Ces articles ont un impact préventif, en insistant sur les mécanismes d'adaptation face à une situation difficile.

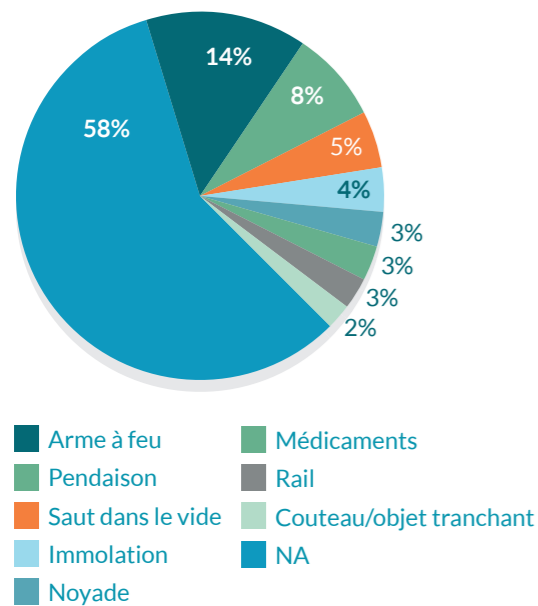
De quel type de comportement suicidaire parlent les médias



Qui se suicide dans les médias (2)



Méthodes de suicide médiatisées



L'évocation de la méthode est encore trop courante

42% des articles recensés donnent une indication sur la méthode de suicide utilisée. C'est moins qu'en 2012 puisqu'à l'époque, 51% des articles avaient nommé la méthode.

L'arme à feu est la méthode la plus médiatisée, utilisée en grande majorité par des hommes. C'est une méthode violente et spectaculaire, en particulier lorsque des individus l'utilisent pour se suicider en public. C'est la deuxième méthode de suicide la plus utilisée en Suisse, après la pendaison.

L'immolation est la quatrième méthode la plus souvent mentionnée dans les médias. Ce procédé très rare en Suisse a été médiatisé en Europe car des hommes et des femmes se sont immolés dans des endroits publics (devant une agence de Pôle emploi en France par exemple) et dans des contextes de luttes sociales et de crise économique prégnants.

LES EXPLICATIONS DU SUICIDE

L'avis de la prévention

- **La tendance 2013.** Moins d'un quart des articles décrivent la complexité du suicide alors qu'un tiers des articles informent sur le suicide de façon **réductrice et simpliste**.
- **L'effet des médias.** Présenter le suicide comme le résultat d'une cause unique peut être **anxiogène, culpabilisant et stigmatisant** pour les personnes touchées et leurs proches. Selon l'OMS, « la complexité de l'acte a un effet dévastateur pour les membres de la famille et les amis, qui se questionnent sur les causes et se demandent s'il y a eu des signes qu'ils auraient pu manquer » (2008:7).

Un suicide est généralement provoqué par le **cumul** ou l'**interaction** de certains facteurs de risque individuels et sociaux.

Si le cyber harcèlement peut par exemple représenter un facteur décisif du passage à l'acte il serait inexact de le considérer comme étant la seule et unique explication du suicide.

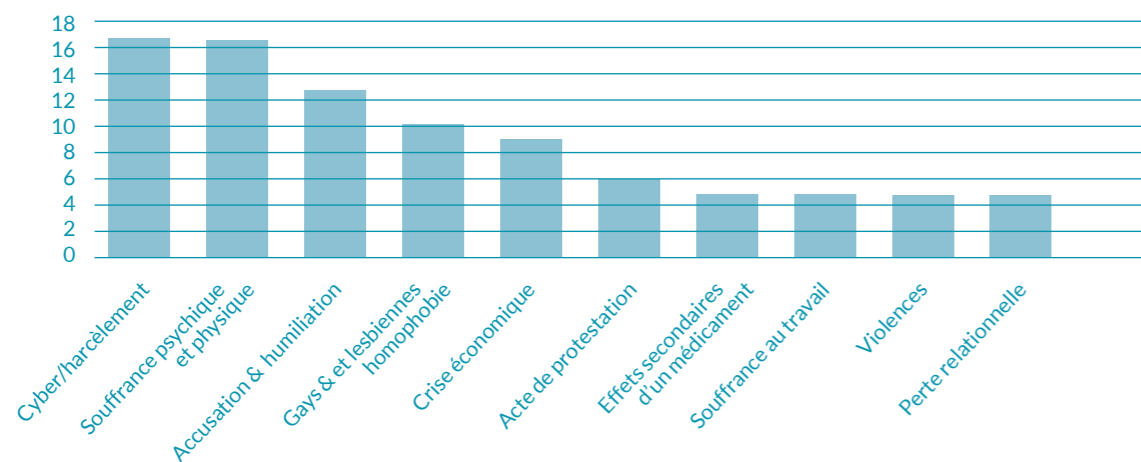
22% des articles recensés décrivent la complexité du suicide en citant plusieurs facteurs

ayant potentiellement mené au suicide.

29% des articles **ne citent qu'un facteur** ou un événement pour informer sur les raisons d'un suicide.

Dans 9% des cas, l'utilisation de formules narratives ou le choix de certains mots et titres aboutit à une **présentation simpliste** de la problématique suicidaire à l'instar de cet exemple récurrent : « Il se suicide à cause de la crise ».

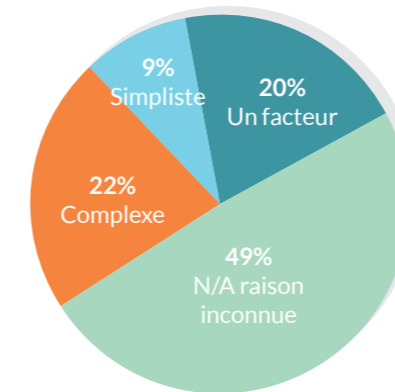
Les explications monocausales avancées par les médias (en nombre d'articles)



Dans les articles qui ne mentionnent qu'une seule cause, le cyber harcèlement et les **questions d'orientation sexuelle** sont les deux facteurs les plus fréquemment mentionnés en

lien avec le suicide des jeunes. Pour les adultes, les articles évoquent la **dépression, des difficultés économiques et des actes d'humiliation ou d'accusation**.

L'explication du suicide: complexe ou simpliste?



Le cas des jeunes LGBT

Plusieurs médias ont relayé les résultats d'une étude scientifique sur le risque suicidaire chez les jeunes hommes gays et bisexuels, parlant de ces derniers comme d'un « **groupe à risque** ». Les lecteurs comprennent que si les tentatives de suicide et les idées suicidaires sont plus fréquentes chez les gays que chez les hommes hétérosexuels, elles ne sont pas systématiques et dépendent notamment du rejet ou de la bienveillance de l'entourage.

Suicide et cyber harcèlement

Dans 8 cas sur 10, un lien de cause à effet direct est établi entre le suicide des jeunes et le harcèlement sur le web ; les déclarations des proches, des victimes elles-mêmes ou de sources expertes viennent parfois appuyer ce lien. Seuls trois articles nuancent ce lien.

Or on sait que le cyber harcèlement est généralement le prolongement du harcèlement traditionnel, qu'il existe souvent des précédents de tentatives de suicide, une situation de dépression cumulée à l'arrêt des antidépresseurs ou encore des difficultés liées au coming out ou à une rupture amoureuse. Mieux vaudrait donc dire que le cyber harcèlement favorise le risque de suicide et amplifie d'autres facteurs tels que l'anxiété ou l'isolement.

Ces récits collectifs peuvent produire in fine une **nouvelle représentation du suicide**, celle d'une réponse normale voire même compréhensible au cyber harcèlement (ou à l'orientation homosexuelle par exemple).

Le ton, l'ironie par exemple peuvent aussi minimiser ou relativiser la souffrance derrière les passages à l'acte suicidaires : « Il y a des gens comme ça: se faire larguer les contraires » (« La rupture le contrariait » in « La Liberté », 28/10/2013) ; « Las de se faire arrêter, l'as de l'évasion est déprimé. » (« L'as du vol et de l'évasion cherche à échapper à la vie » in « 20 minutes », 02/04/2013).

Le traitement médiatique du suicide de Carsten Schloter

- Tous les médias ont traité au moins une fois de son suicide de façon **complexe** (16 articles sur 30 au total). Ils citent tant les facteurs liés à sa vie privée (divorce) qu'à son travail (stress).
- Quelques temps avant sa mort, les médias ont relayé les propos de l'ancien directeur de Swisscom qui disait souffrir de sa situation professionnelle et familiale. « L'illustré » est le seul y avoir vu des **signaux d'alerte** : « Car ce qui est triste dans cette histoire et devrait nous faire réfléchir, c'est avant tout que personne n'ait perçu les signaux d'alarme lancés (...). Il avait tout sauf, peut-être, la capacité de faire face à ce qui le laminait. » (31/13).
- Avec le suicide de Pierre Wauthier un mois plus tard, la presse revient sur ces deux événements et lance un

débat public sur la souffrance des cadres au travail ; quelques pistes sont même évoquées pour mieux la repérer et la prendre en charge.

3 articles présentent un **seul facteur** explicatif de son suicide, la souffrance au travail dans les deux premiers et son divorce dans le troisième.

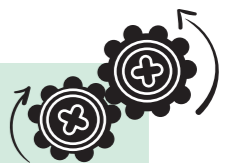
Si globalement les médias observent davantage de retenue pour traiter des cas de suicide survenus en Suisse, « Le Matin » est le média qui fait preuve de moins de délicatesse et de respect, notamment à l'égard des proches, avec la photo du disparu et un énorme « Il s'est pendu » en affiche et en 'Une'.

BOÎTE À IDÉE

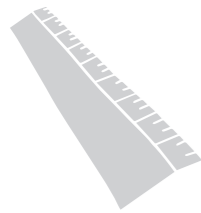
Décrire la complexité du suicide

Informer sur le suicide en terme de « facteurs de risque ».

- Citer plusieurs facteurs potentiellement fragilisant et les différencier des facteurs déclencheurs. Expliquer clairement que le suicide n'est pas imputable à un facteur unique. Exemple : le harcèlement ne mène pas systématiquement au suicide.
- Equilibrer et varier les sources, trouver les bons interlocuteurs et se poser les bonnes questions.
- Porter une attention supplémentaire à la formulation des titres.



L'IMPACT POTENTIEL DES MÉDIAS ROMANDS SUR LES COMPORTEMENTS



L'avis de la prévention

- **La tendance 2013.** Un tiers des articles parlent de la méthode de suicide et 12% de tous les articles **comporte un risque d'incitation**.
- **L'effet des médias.** Selon l'OMS, le risque d'incitation est plus grand si l'article donne des **indications détaillées sur la méthode**. Ce d'autant plus qu'elle est **facilement accessible et spécifique** (OMS, 2008). Par exemple, pour signaler un surdosage, il serait imprudent de préciser la nature, la quantité ou la combinaison de médicaments pris, et comment se les procurer.

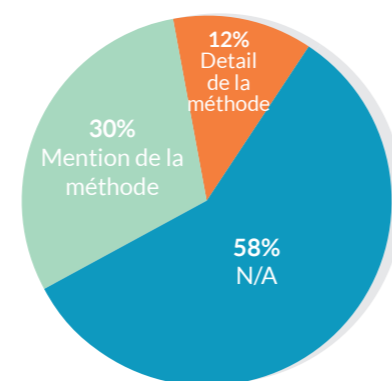
Les articles incitatifs

49 des 168 articles qui mentionnent la méthode **donnent des indications détaillées sur la méthode** (29%). Les indications détaillées vont du type d'arme à feu aux étapes qu'a suivies un individu avant le passage à l'acte. Ces articles concernent toutes les catégories de personnes (connues ou pas, jeunes et adultes).

Différents médias informent sur des **lieux précis** en Suisse romande : le pont du Mont-Blanc et le pont de l'Ile (Genève), le Grand Pont (Lausanne).

Ces articles sont **susceptibles d'influencer** les modes opératoires et de déclencher d'autres passages à l'acte car ils donnent à voir une méthode « efficace » et plutôt accessible de suicide.

La description de la méthode (en % du nombre total d'articles)



BOÎTE À IDÉE

Limiter l'information sur le procédé

- Se référer à la méthode en termes généraux et non spécifiques
- Informer (de façon limitée) sur la méthode et uniquement si cet aspect est essentiel pour la bonne compréhension du cas présenté
- Mettre l'accent sur les conséquences du suicide sur l'entourage.



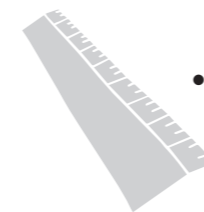
Le traitement médiatique de la tentative de suicide de Paris Jackson

« Le Matin » et « 20 minutes » décrivent la tentative de suicide de façon **complexe**. Ces deux quotidiens mentionnent plusieurs facteurs ayant favorisé le passage à l'acte : décès de son père Michael Jackson, tensions familiales, tendance dépressive, comparution à un procès attenté à son père, etc. Ces récits décrivent un fait établi : la perte relationnelle et les conflits intrafamiliaux sont d'importants facteurs de risque suicidaire à l'adolescence.

A deux reprises, « Le Matin » relate les témoignages d'ambulanciers selon lesquels Paris Jackson n'aurait pas eu l'intention de se suicider : « Je ne veux pas mourir. Je veux vivre mais pas dans cette maison » leur aurait-elle dit. Cette phrase rappelle l'ambivalence chez les personnes suicidaires, qui souhaitent souvent **mettre fin à une souffrance** que réellement cesser de vivre.

1/3 des articles **informent sur le procédé**. Dans trois articles différents, « Le Matin » décrit la méthode de façon détaillée, par exemple : « Suite à une énième dispute avec sa grand-mère (qui lui avait interdit d'aller au concert de Marilyn Manson), Paris avait écrit une lettre d'adieu, avalé 20 comprimés d'Ibuprofène et s'était tailladé un poignet. Mais avant, elle avait averti une hotline pour personnes en détresse. » (06/07/2013)

L'avis de la prévention



- **La tendance 2013.** Par rapport à 2012, le volume d'information sur des aspects de la prévention et les ressources d'aide ne fléchit pas mais **stagne**...Les figures de la prévention (tels que les signaux d'alerte) sont très peu présentes. Par contre, l'association STOP SUICIDE est davantage citée qu'en 2012.
- **L'effet des médias.** Informer sur les possibilités d'obtenir de l'aide peut fournir un soutien immédiat aux personnes qui se sentent en état de crise ainsi qu'à leurs proches. **De plus, selon certaines études** (Niederkrötenhaler, 2010), les articles qui **se focalisent sur les idées suicidaires** – lorsque le suicide est envisagé comme une solution parmi d'autres pour répondre à une situation de grande souffrance –, **auraient un réel effet préventif** car ils montrent comment des personnes fragilisées ont dépassé un épisode de crise suicidaire.

Les articles préventifs

76 articles informent sur un ou plusieurs aspects de la prévention (à peine **20% du nombre total d'articles**) : des actions et des campagnes de prévention et des mesures de protection de l'accès aux armes ou au rail.

« 20 minutes » et « 24 heures » sont les quotidiens qui informent le plus souvent sur la prévention.

Les médias rendent beaucoup plus rarement compte des conséquences sociales de l'acte suicidaire (l'incidence des suicides sur les rails sur les pilotes de locomotive par exemple) ou du travail des structures de prise en charge des personnes suicidaires.

Seuls 6 articles informent sur la crise suicidaire et les signaux d'alerte. **Les figures de la prévention sont donc très peu représentées dans les médias.**

Par ailleurs, **seuls 26 articles** citent des informations détaillées sur les possibilités d'obtenir de l'aide.

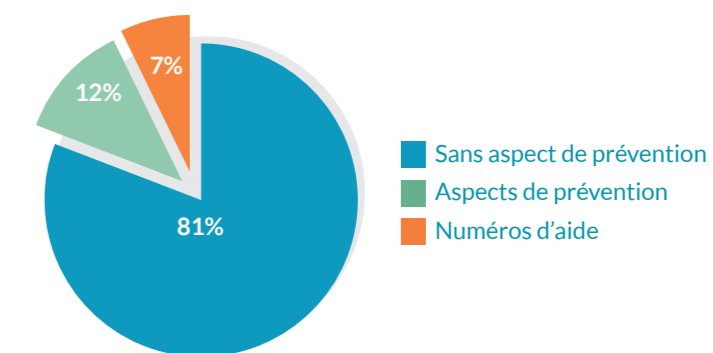
Nos observations de 2012 sont toujours d'actualité, à savoir qu'il existe d'un côté des nouvelles de suicides qui ne donnent pas d'information à caractère préventif, et de l'autre, des sujets de société incluant des informations sur des aspects de la prévention, et plus rarement, des ressources d'aide.

Seuls 2 articles informent sur le suicide d'un jeune et indiquent des ressources d'aide. Pour ce qui est de la population générale, les médias mentionnent des numéros d'aide lorsqu'ils traitent des suicides sur les chemins de fer mais s'en abstiennent dans la majorité des autres cas.

Les médias favorisent les informations dramatiques et cherchent peu à contextualiser l'événement.

Pourtant, les médias peuvent avoir un réel effet préventif. Suite au reportage de « L'illustré » dans une unité qui accueille les jeunes en crise, « Ces ados qui voulaient mourir » (27 novembre 2013), les responsables de la ligne d'aide du Centre de Prévention du Suicide (HUG-Children Action) ont observé une augmentation du nombre d'appels vers le numéro mentionné en fin d'article.

Contenu à caractère préventif dans les médias



Bonnes pratiques

« Suicide d'une jeune française qui menaçait de se suicider sur les réseaux sociaux : « Le Matin » cite le numéro 147 (Ligne d'aide pour jeunes) (« Elle agace la toile », 12/06/2013).

Suicide d'un jeune suisse : « Il publie des photos sur le net ». « 20 minutes » a consulté les associations de prévention du suicide des jeunes et cite des ressources d'aide spécifiques (26/05/2013).

« Je ne veux plus rouler ». « Le Matin » publie le témoignage d'un pilote de locomotive et cite des ressources d'aide (5/06/2013). « Ma mère s'est suicidée » : un politicien genevois témoigne. Ayant perdu sa mère par suicide, il est confronté en tant que médecin à des jeunes en souffrance. Avec des ressources d'aide en fin d'article (« Le Matin », 15/10/2013).

« Quand les seniors broient du noir » : « Il faut faire de la prévention auprès des personnes âgées » (« Le Courrier » et « La Liberté », 21/10/2013).

« Les accidents de personne, une épidémie silencieuse » : « J'ai longtemps pensé que si une personne veut se suicider, elle contourne les obstacles ou change de lieu. Mais, la plupart du temps, ces gens se décident moins d'une heure avant d'agir. Leur acte est impulsif, un obstacle, même franchissable, peut casser cette dynamique et laisser le temps de la réflexion. » Urs Hepp, médecin-chef des Services psychiatriques d'Argovie. Avec des ressources d'aide en fin d'article (« 24 heures » et « Tribune de Genève », 22/04/2013).

« Les Japonais à rude école » : souvent, les cas de harcèlement sont « tus ou habilement dissimulés, et ne s'achèvent heureusement pas automatiquement par un suicide. (...) Il faudrait tordre le cou à [cette] tenace loi du silence (...) » (« Le Temps », 13/11/2013).

BOÎTE À IDÉE

Signaler les ressources d'aide et donner des informations utiles à la prévention



- Citer des sources d'aide spécifiques. Elles dépendent du contexte mais peuvent inclure : les médecins généralistes ou d'autres professionnel-le-s de la santé, les ressources communautaires, les numéros des services d'aide téléphonique, les groupes de parole, des ressources en ligne ou encore le nom d'applications utiles.
- Se référer à des professionnel-le-s de la santé pour indiquer aux lecteurs comment réagir face à des situation de risque suicidaire aigü (sur les réseaux sociaux par exemple).
- Les journalistes peuvent être touchés lorsqu'ils rendent compte d'un suicide. Ne pas hésiter à s'assurer d'un soutien à l'intérieur ou à l'extérieur de la rédaction.

BIBLIOGRAPHIE

OMS, 2008. « La prévention du suicide : Une ressource pour les professionnels des médias ».

T. Niederkrotenthaler and al., 2010. Role of media reports in completed and prevented suicide: Werther v. Papageno effects, *The British Journal of Psychiatry*, 197, pp. 234-342.

Avec le soutien de l'Etat de Vaud



Vous avez besoin de documentation ou de ressources sur le suicide et sa prévention? N'hésitez pas à nous contacter.
Association STOP SUICIDE pour la prévention du suicide des jeunes
www.stopsuicide.ch | Facebook : [stopsuicide.suisse](https://www.facebook.com/stopsuicide.suisse) | Twitter : [@stopsuicide1](https://twitter.com/stopsuicide1) | info@stopsuicide.ch